

## Conditions - Garantie 3ème année pour moto g100

- La demande de prolongation de la période de garantie légale de 12 mois pour le moto g100 doit être faite dans les 4 semaines suivant la date d'achat.
- Une inscription incomplète et une inscription qui nous parvient plus de 4 semaines après la date d'achat ne seront pas traitées.
- Vous recevrez un e-mail dans les deux jours suivant votre inscription si votre demande a été approuvée.
- Après approbation de votre enregistrement, la période de garantie est prolongée de 12 mois pour le numéro IMEI que vous avez fourni. Vous recevrez une confirmation par e-mail de notre part.
- Les réclamations concernant cette promotion doivent nous parvenir dans les 6 semaines suivant la date d'achat du moto g100.
- Maximum d'une inscription par moto g100 achetée en Belgique
- Si vous souhaitez soumettre plus d'une demande pour un moto g100, veuillez nous contacter avant l'achat [motopromotions@mconomy.nl](mailto:motopromotions@mconomy.nl)
- Le moteur g100 doit avoir été acheté dans un magasin ou sur un site Web en Belgique.
- Pour bénéficier de cette période de garantie, vous résidez en Belgique.
- Lenovo, la société mère de Motorola Mobility, n'est pas responsable des enregistrements irréguliers, égarés ou retardés. Ou pour les numéros IMEI mal saisis auxquels cette extension de garantie est liée.
- Lenovo se réserve le droit d'interrompre ou de modifier cette extension de garantie à tout moment sans préavis écrit.
- Vos données sont traitées conformément aux règlements belges concernant la confidentialité.
- En complétant le formulaire d'enregistrement en ligne, vous déclarez accepter les conditions en vigueur.
- Sous réserve de fautes de frappe.

Si vous avez des questions concernant cette action promotionnelle ou avez besoin d'aide pendant la procédure d'enregistrement, veuillez alors nous contacter à l'adresse [motopromotions@mconomy.nl](mailto:motopromotions@mconomy.nl).